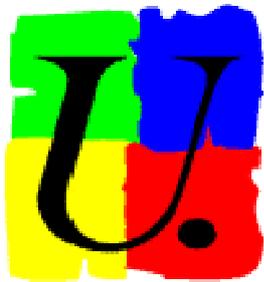


# FS



## Section départementale du Var

13, Avenue Amiral Collet

83000 Toulon

Téléphone : 04 94 93 04 40

Télécopie : 04 94 93 04 74

Portable : 06 15 05 83 03

Adresse électronique : fsu83@fsu.fr

### Fédération Syndicale Unitaire

---

#### **Déclaration liminaire, CDEN du 5 octobre 2010.**

L'École publique traverse aujourd'hui une période difficile tant au niveau des moyens qui lui sont alloués qu'à celui des missions qui lui sont confiées.

Sous couvert d'une diminution des dépenses publiques, décidée sans prise en compte du rôle social et économique du service public dans l'émergence d'une société plus juste et plus égalitaire, le ministre de l'Éducation nationale réduit l'offre de formation, dégrade les conditions de travail des élèves et des personnels, détruit la formation professionnelle des enseignants, abandonne les jeunes des catégories les plus défavorisées à un avenir précaire. Les conséquences les plus violentes de cette politique sont le désengagement de l'État qui renvoie aux collectivités locales des responsabilités coûteuses qu'il ne veut plus assumer, et l'aggravation des inégalités entre les établissements et entre les élèves. L'exemple des nouveaux manuels scolaires en lycée est éclairant : le ministère change els programme au dernier moment, les éditeurs ne sont pas prêts et les collectivités locales n'ont pu anticiper ce nouveau coût sur leur budget : conséquences, des élèves sans livres à la rentrée.

L'avenir n'est guère enthousiasmant non plus : quelques 11.600 postes seront offerts pour 2011 aux concours externes de recrutement d'enseignants, contre 15.125 l'an dernier, avec notamment moitié moins de places accordées au concours du professorat des écoles qu'en 2010. 11.600 places seront offertes cette année contre 15.125 en 2010, 15.600 en 2009, 18.600 en 2008 et environ 22.000 postes en 2007. En cinq ans, le nombre de postes offerts aura été réduit de près de moitié : les chiffres sont accablants, comment peut-on imaginer que nos élèves puissent réussir ?

S'agissant du projet de budget 2011, 16 120 suppressions sont prévues dans l'Education Nationale. Déjà, on se souvient qu'au printemps, la presse a révélé comment le ministre de l'Education s'était adressé aux recteurs pour leur indiquer toutes les ficelles utilisables dans la perspective de ces suppressions dont l'augmentation des effectifs par classe. On ne veut pas un enseignement de qualité mais un enseignement qui coûte le moins cher possible au détriment des élèves et des conditions de travail des enseignant-es.

La situation dans l'éducation se dégrade. Le rapport de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale, remis en juillet à Luc Chatel et par la presse, apporte, de la part d'une institution peu suspecte d'attitude spontanément contestataire envers le ministre, une confirmation de ce que la FSU, avec la profession, affirme avec force depuis un an : le ministre cache la réalité d'une école sous tension sous une communication mensongère et lénifiante.

Dans le premier degré varois, le groupe de travail réuni fin juin à notre demande a permis une première étude des situations identifiées au lendemain des inscriptions dans les écoles. Des demandes d'ouvertures ont été actées au CTPD de septembre à Camps, Régusse, Sillans, la Farlède et Carqueiranne. Pour autant, plus de 10 demandes d'ouvertures n'ont pas été retenues par l'IA (La Seyne, Cuers, Pourrières, La Farlède, Bandol, Pierrefeu, Régusse, Roquebrune, par exemple). Une fermeture à Six Fours a pu être évitée aux Lones. Les parents d'élèves étaient mobilisés devant les portes de l'IA.

Nous le redisons ici : les mairies qui ne procèdent pas aux inscriptions fragilisent le système éducatif en encourageant les contournements et en opposant les écoles entre elles. C'est le cas de Toulon, première commune du Var.

Dans le second degré, nous avons pu assister à une mise en œuvre de la réforme de la formation des enseignant-es qui laisse songeur : à la rentrée, quantité de stagiaires n'avaient pas de tuteurs, l'administration a paré au plus pressé, des stagiaires en lycée ont leur tuteur en collège, beaucoup ne sont pas dans le même établissement ... Quand une réforme est contestée par l'ensemble des professionnels, il est affligeant de la voir appliquée à marche forcée alors que tout le monde sait que nous courons à la catastrophe. Nos classes sont chargées et certains redoublants n'ont pu être pris dans leur établissement. Nos élèves de lycée n'ont pas tous leurs livres : la photocopie est donc largement utilisée. Pas un lycée n'applique de la même façon les niveaux de compétence en langue ou l'accompagnement personnalisé : on nous parlera certainement d'autonomie des établissements, nous nous y voyons surtout un manque de lisibilité et un flou artistique qui effraient les familles, ne rassurent pas les élèves et consternent nos collègues. En collège la marche forcée vers le livret de compétence va dans le même sens : comment peut-on nous parler sur ce sujet de pédagogie renouvelée quand en même temps, les inspections et les chefs d'établissement nous recommandent de valider 80 % des élèves.

Par ailleurs, le recteur a annoncé la suppression de 863 emplois de personnels sous contrats aidés dans notre académie, 454 dans le Var. Le ministère de l'Éducation Nationale a donc décidé pendant les vacances de supprimer des milliers d'emplois d'aide au fonctionnement administratif et pédagogique des écoles et des établissements scolaires (Emplois de Vie Scolaire, contrats aidés). Si elle n'a de cesse de dénoncer la précarité du statut de ces personnels, la FSU estime que ces salariés assurent des missions essentielles au bon fonctionnement des écoles et des établissements (secrétariat, salle informatique, bibliothèque, etc). Dans une situation de crise économique inédite, aggravant chômage et précarité, la FSU a tenu une première assemblée générale à Toulon mercredi 15 septembre consacré à ce sujet. Elle s'est adressé à l'Inspecteur d'Académie du Var pour dénoncer cette situation et demander le renouvellement des contrats arrivés à terme. Elle est intervenue en direction du ministère. Elle appelle les personnels et usagers de l'Éducation Nationale à signer la pétition en cours de diffusion et à agir ensemble. Une audience est sollicitée auprès de l'Inspection académique. L'occasion pour la FSU d'appeler à un rassemblement lorsque le jour sera déterminé. Déjà malmenés par le renforcement de la modulation horaire au détriment de leurs droits et le non remplacement de nombreux AVS, ce qui amène à une généralisation des contrats à double mission (aide administrative et accompagnement des élèves en situation de handicap), ces personnels apparaissent une fois de plus comme la dernière roue du carrosse... La FSU réaffirme la nécessité de créer de véritables emplois statutaires et d'en favoriser l'accès aux personnels actuellement employés ainsi que son exigence d'un métier d'Accompagnant du Jeune Handicapé.

Au sujet du dialogue social avec le Conseil Général :

-Nous avons appris dans un courrier de M. l'Inspecteur d'Académie que le CG n'organisera pas les transports le vendredi 3 juin mais le fera le jeudi 3 novembre. Nous sommes consternés par une telle décision prise sans la consultation des partenaires sociaux et contre les textes réglementaires qui stipulent bien que c'est le calendrier ministériel qui doit être suivi en matière de transports scolaires. Si beaucoup d'écoles faisaient le « pont » ce n'était pas le cas des établissements du second degré qui se sentent désormais contraint de le faire en l'absence de ramassage scolaire. Les CA se réunissent en catastrophe et les décisions sont prises souvent contre l'avis des enseignants, l'administration arguant de ce non transport pour convaincre les parents. Que se passera-t-il pour les établissements qui voteront contre le pont de l'ascension : leurs élèves ne seront pas transportés malgré l'obligation que confèrent les textes réglementaires aux collectivités territoriales ? Au collège d'Aups la CA s'est prononcé par exemple à l'unanimité contre le pont de l'ascension : les élèves d'Aups seront-ils privés de cars ? Nous sommes consternés par la proposition du pont de l'ascension : on nous parle de reconquête du mois de juin et on enlève un jour aux élèves au moment où ils en ont le plus besoin. Les médias auront beau jeu de se gausser

de notre administration. Dans le second degré, la répétition de l'emploi du temps du vendredi le mercredi 3 novembre et le vendredi 5 n'est certainement pas non plus très « pédagogique » ni très respectueuse du rythme scolaire des élèves sur lequel pourtant tant spécialistes se penchent. Alors que les élèves sont le plus fatigués, on leur enlève un jour de vacances pour la Toussaint et ensuite ils font le pont en juin alors que les professionnels que nous sommes leur répètent que juin n'est pas un mois tronqué. Quand on explique aux élèves et aux familles que le travail scolaire doit primer sur tout quel message leur envoie-t-on quand on leur dit ensuite qu'on bouleversera leur emploi du temps pour que les familles puissent faire le pont ?

-au sujet de la restauration scolaire : après un entretien avec M. Bro le 16 juin 2009 nous vous avons écrit un courrier, conformément à ses souhaits mettant par écrit nos questions et nos propositions sur la restauration scolaire. M. Bro nous a confirmé que nos questions seraient bien traitées et que ces services étaient désormais en relation avec le rectorat. Notre demande est de deux ordres : Il s'agit d'examiner le cas des enseignant-es précaires pour qu'il soit dans la même catégorie que les AED (pour le moment, ils paient le même prix qu'un chef d'établissement !) et de faire une tranche supplémentaire car aujourd'hui, les personnels de catégorie B, les certifiés, les agrégés, les chefs d'établissement payant le repas au même prix alors que leurs salaires sont très, très différents. Nous espérons que nos demandes de bon sens seront entendues même si ce « dossier » aura mis un an et demi pour être instruit. L'essentiel est que les choses avancent enfin !

-Le Conseil général a commandé une étude sur les perspectives démographiques pour les collèges à l'horizon 2015. Elle vous aurait été livrée fin juin. Si c'est le cas, quand pensez-vous la rendre publique et nous en donner copie ? Dernière question : où en est-on des constructions ou des rénovations des collèges du Var ? Pourrait-on avoir un document de synthèse sur le sujet comme en CAEN pour els lycées avec les dates de livraison ?